

CACHETS DE REMPLACEMENT

Emplois rares ou curieux

Exposé présenté en 2008 au Consilium lors du séminaire de Spiez



Un cachet de remplacement est mis en service lorsque le cachet habituel n'est plus utilisable. Il peut avoir à cela plusieurs raisons, entre autres :

- le cachet habituel nécessite une réparation (roulettes du dateur, cercle extérieur, manche en bois, etc.)
- le chiffre nécessaire pour la décennie suivante n'existe pas (d'où les nombreux emplois lors des années finissant par 9)
- le cachet habituel doit subir une modification (remplacement des hachures par la croix et le numéro de l'arrondissement postal, suppression des fleurons, modifications orthographiques, etc.)
- le cachet habituel doit être envoyé à la Direction d'Arrondissement ou à la Direction Générale pour en faire confectionner une copie, qui sera destinée à la machine à oblitérer lors de manifestations sportives ou philatéliques, lors d'anniversaires ou pour toutes autres occasions où une importante quantité de courrier devra être oblitérée

Dans chacune des onze Directions d'Arrondissement, plusieurs cachets de remplacement sont disponibles ; il suffit de quelques minutes pour composer, au moyen de lettres amovibles, le nom de n'importe quelle localité, puis de tourner les roulettes du dateur jusqu'au jour désiré. Le cachet de remplacement ainsi confectionné sera alors envoyé au bureau pour une période qui pourra aller de quelques jours à quelques semaines, plus rarement quelques mois. L'illustration ci-dessus montre un cachet destiné au bureau d'Otelfingen.

Il a existé 66 cachets de remplacement, que les collectionneurs répartissent en plusieurs types selon les dimensions du cadre et la longueur de la date. De plus, cette dernière peut présenter des variations au cours du temps, car certains cachets ont dû subir un changement des roulettes de leur dateur.

Les cachets de remplacement ont été longtemps considérés comme un domaine pratiquement négligeable de collection, mais le point de vue a changé depuis quelques années, et ces empreintes sont maintenant recherchées par beaucoup de philatélistes qui ont construit des collections patrimoniales (Heimatsammlungen).

Dans la majorité des cas, la raison d'emploi d'un cachet de remplacement est restée inconnue...

Les pages qui suivent présentent quelques cas d'emploi, choisis pour leur originalité, leur rareté, ou un curieux caprice du hasard.

En 1905, pendant la saison d'été, le bureau de Loèche-les-Bains a utilisé un cachet de remplacement à deux reprises. Le nom de la localité est tout d'abord écrit en français, alors que c'est le nom allemand qui a été choisi pour le second emploi. Rappelons que le canton du Valais, y compris sa partie germanophone, appartenait à l'arrondissement II, celui de Lausanne. Entre ces deux emplois, ce même cachet a été utilisé dans le bureau de Vuadens.



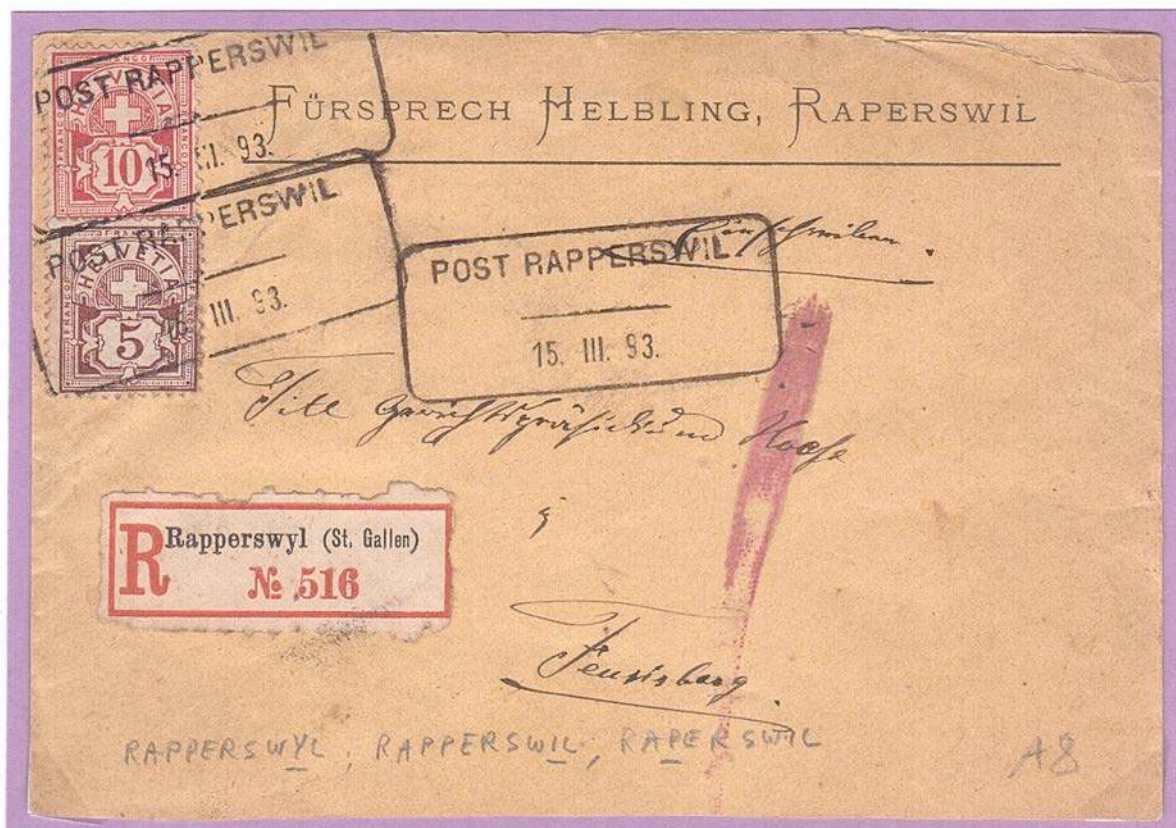
Que s'est-il passé à Reconvilier en avril 1907 ? Nous ne le savons pas. Toujours est-il que le bureau a utilisé simultanément deux cachets de remplacement différents... Voici deux lettres portant des empreintes du 23 avril 1907, dont les dimensions sont clairement différentes. La date d'emploi est confirmée par un cachet d'arrivée au verso de la première lettre et par le cachet de départ français de la seconde.



Rocher-de-Naye : la correspondance est parfaite entre le timbre, l'oblitération et le sujet de la carte illustrée. Cette carte n'obéit cependant pas à la définition de «carte maximum» parce que les trois objets ne sont pas du même côté... Tant pis pour la définition, cette carte nous plaît beaucoup, d'autant plus qu'elle n'a pas l'aspect un peu artificiel d'une «fabrication» philatélique.



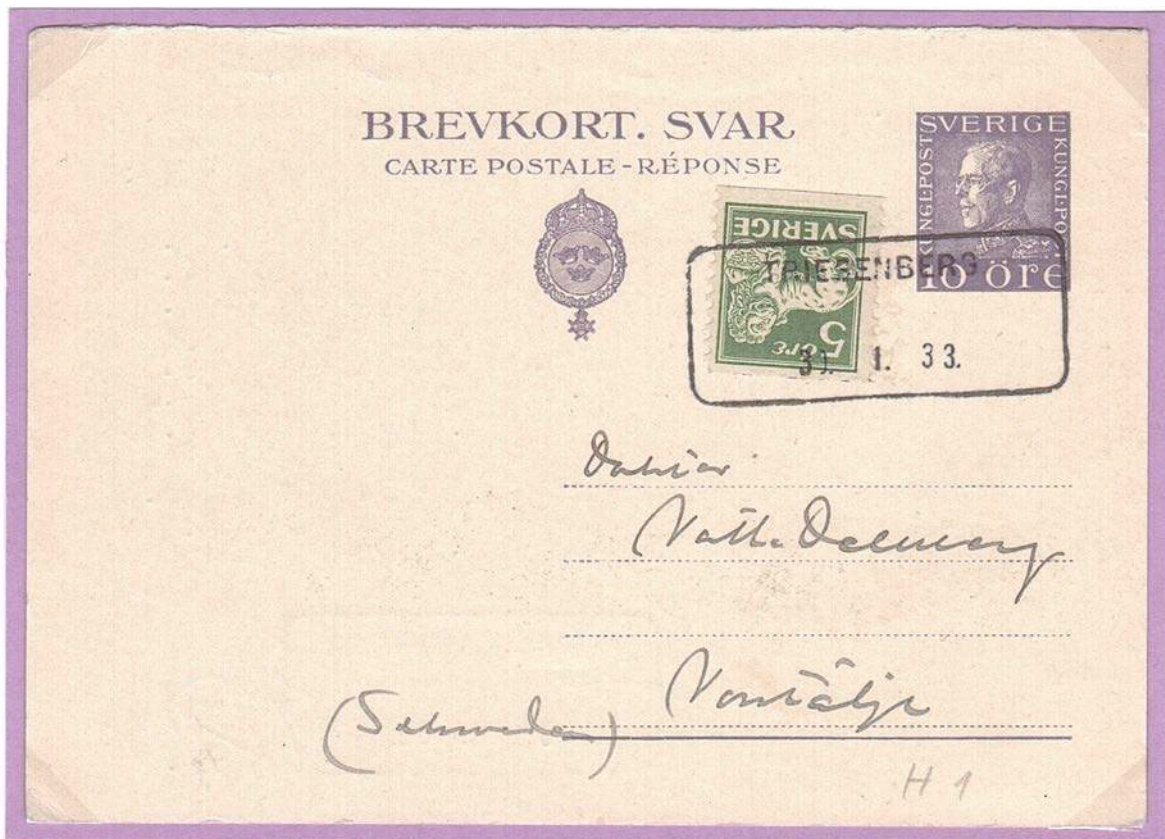
Rapperswil sur l'en-tête de l'enveloppe, Rapperswyl sur l'étiquette de recommandation et Rapperswil pour le cachet de remplacement... Qui a dit que la langue allemande ne présentait pas de problèmes orthographiques ?



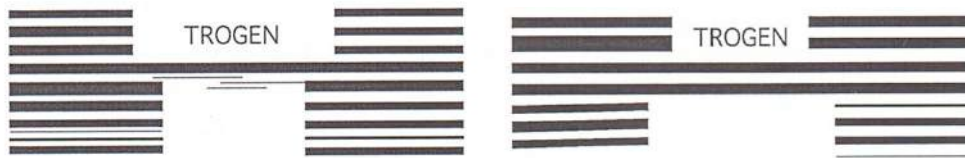
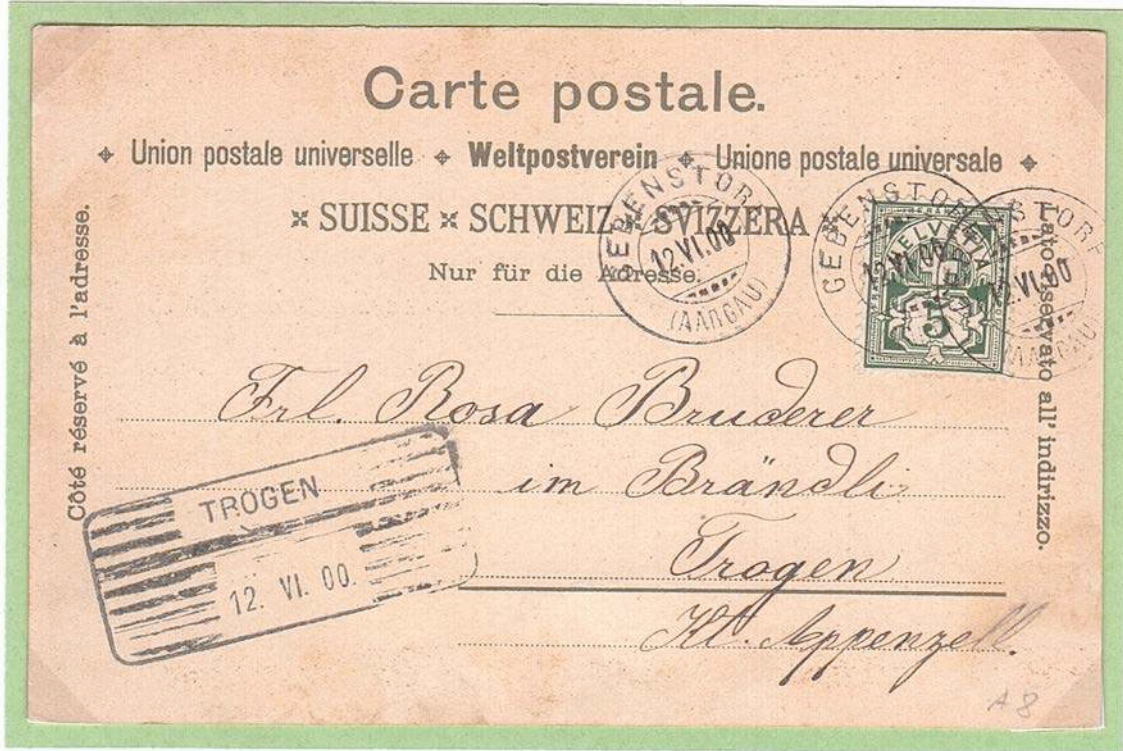
Cette carte partie de Serpiano pour Vienne nous rappelle que l'Autriche était encore occupée en 1950: les deux marques violettes sont des cachets de censure. Le port tarifaire de 25 c. est couvert par un joli affranchissement mixte, comprenant le type I du 20 cts. «Grimsel».



En 1933, le port suédois pour une carte à destination de l'étranger était de 15 öre, ce qui a nécessité l'ajout d'un timbre de 5 öre sur cette carte-réponse. Pour son trajet de retour, elle a été oblitérée, conformément aux prescriptions, par le bureau de départ de Triesenberg, au Liechtenstein. Ce pays faisant partie de l'arrondissement postal suisse de St-Gall, c'est donc cet arrondissement qui lui a fourni un cachet de remplacement... Voilà donc un cachet de remplacement suisse, utilisé au Liechtenstein, et qui oblitère valablement un timbre suédois !



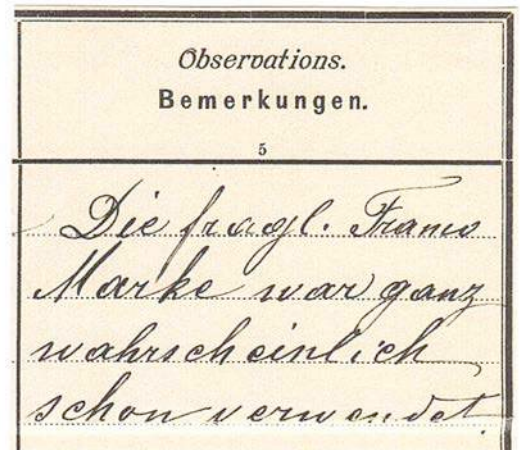
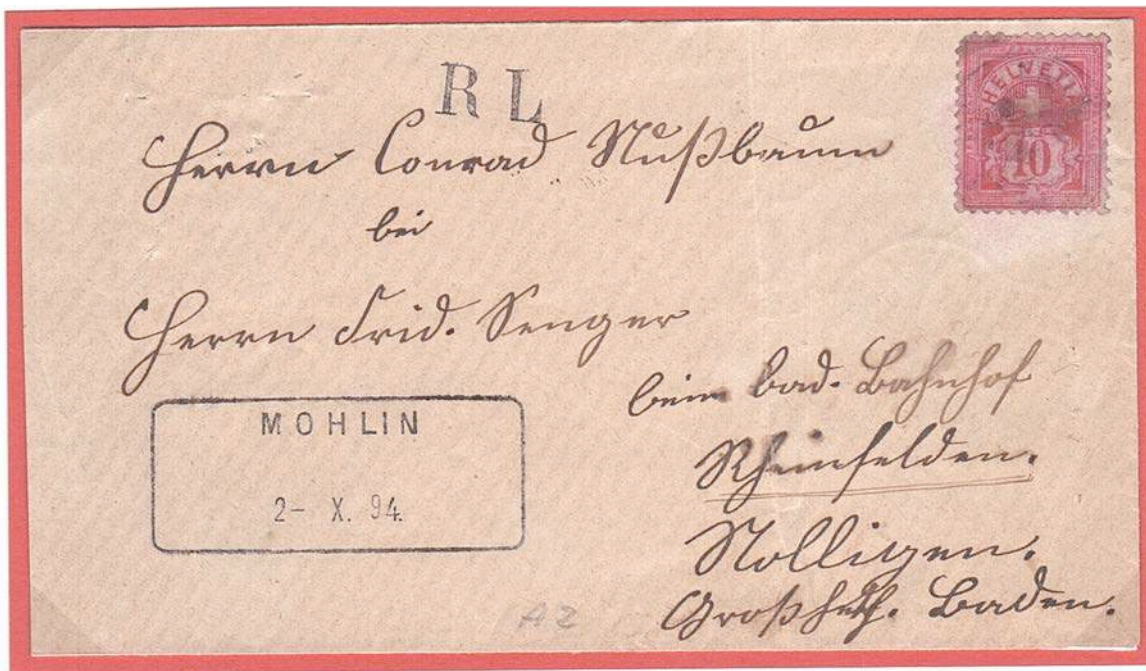
En 1900 un essai a été tenté lors de l'emploi d'un cachet de remplacement à Trogen: des pièces métalliques ou de bois ont été introduites dans le cachet, probablement dans l'intention de rendre plus efficace le côté «annulateur» de ce type d'oblitération. Ces barres ne semblent pas avoir bien tenu le choc lors de l'oblitération des envois puisqu'il a fallu recomposer cet assemblage. L'essai n'a pas été jugé concluant et n'a pas été renouvelé puisque ce même cachet a été employé quelques jours plus tard, sans les barres, par le bureau de Niederuzwil.



À Möhlin, l'expéditeur a tenté d'envoyer cette lettre pour Rheinfelden (Rayon Limitrophe) en l'affranchissant au moyen d'un timbre qui, visiblement, avait déjà servi et sur lequel on a tenté d'effacer l'oblitération. Le buraliste s'en est aperçu et, en accord avec les prescriptions, il a tout de même envoyé la lettre (service public...) Mais il a joint un avis d'envoi pour le bureau de destination. Ce dernier a alors rédigé un procès-verbal (en français, langue de l'UPU!) certifiant la distribution de la lettre au destinataire. Ce procès-verbal, qui sera retourné au bureau de Möhlin en même temps que l'enveloppe affranchie frauduleusement, porte les signatures du buraliste de Rheinfelden et du destinataire lui-même. La Direction de l'Arrondissement postal d'Aarau a alors prononcé contre l'expéditeur une amende de 2 f., et a accordé au bureau de Möhlin une indemnité de 65 c. pour ses frais.

L'ensemble des documents d'accompagnement consiste en quatre feuilles de grand format, dont la surface totale dépasse 3'100 cm² !

Ci-dessous l'enveloppe incriminée et son timbre employé frauduleusement. On remarquera l'empreinte très propre du cachet de remplacement alors en service à Möhlin, ainsi que les trous des épingles qui liaient l'enveloppe aux documents d'accompagnement. Plus bas et à droite, un extrait de l'avis d'expédition du bureau de Möhlin, signalant que «le timbre en question avait très vraisemblablement déjà servi».



Le Liechtenstein était rattaché postalement à l'Arrondissement postal suisse de St-Gall. C'est par cet Arrondissement que les bureaux du Liechtenstein recevaient, en cas de besoin, des cachets de remplacement.

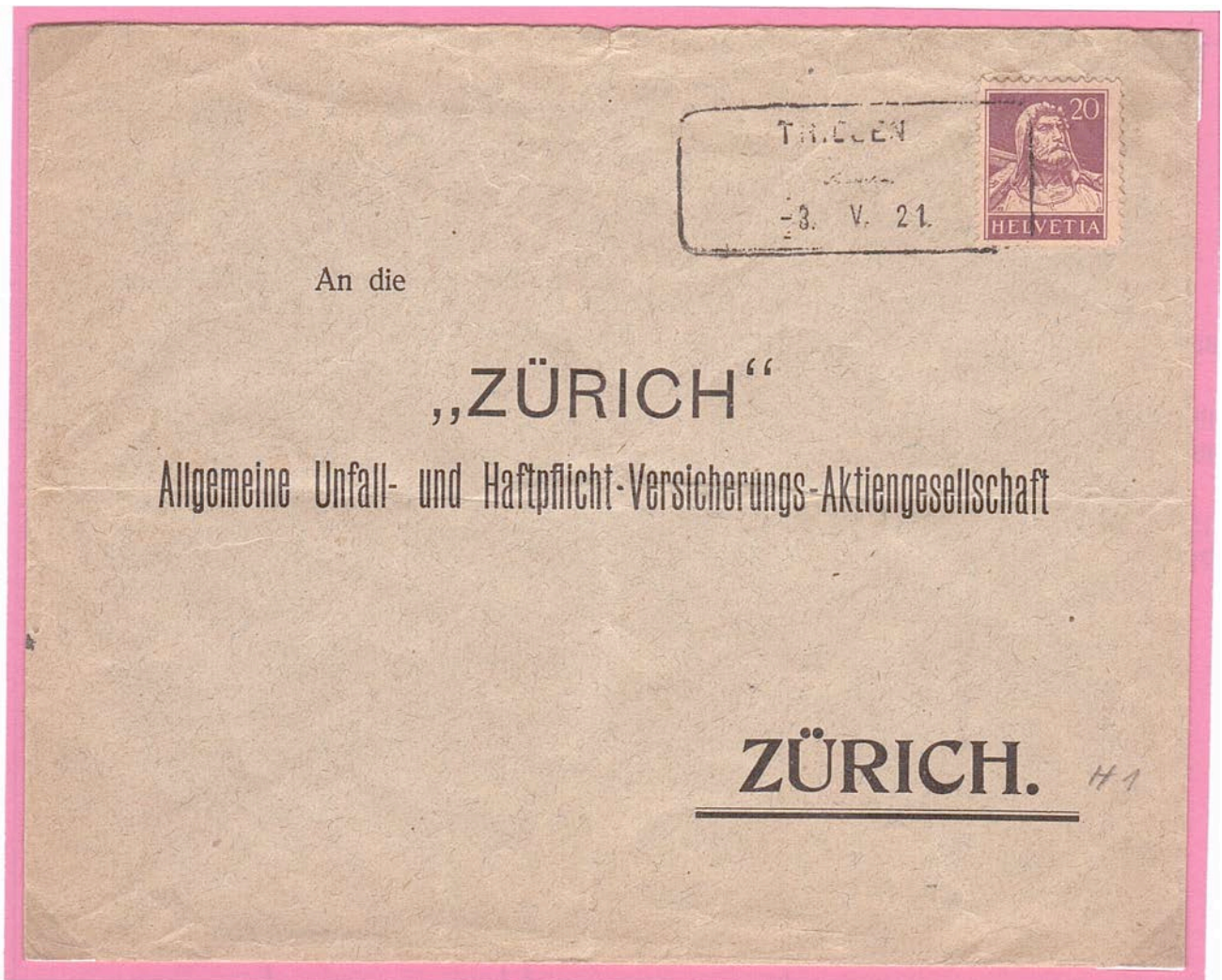
Deux périodes sont particulièrement intéressantes :

- du 1^{er} février 1921 au 11 avril 1928, le Liechtenstein employa les timbres-taxe suisses
- du 1^{er} février 1921 au 30 septembre 1921, les timbres suisses ont été en cours au Liechtenstein. On peut donc trouver des Fils de Tell, des Bustes de Tell, des Helvetia à l'épée, et même des timbres Pro Juventute de 1920 oblitérés avec des cachets du Liechtenstein.

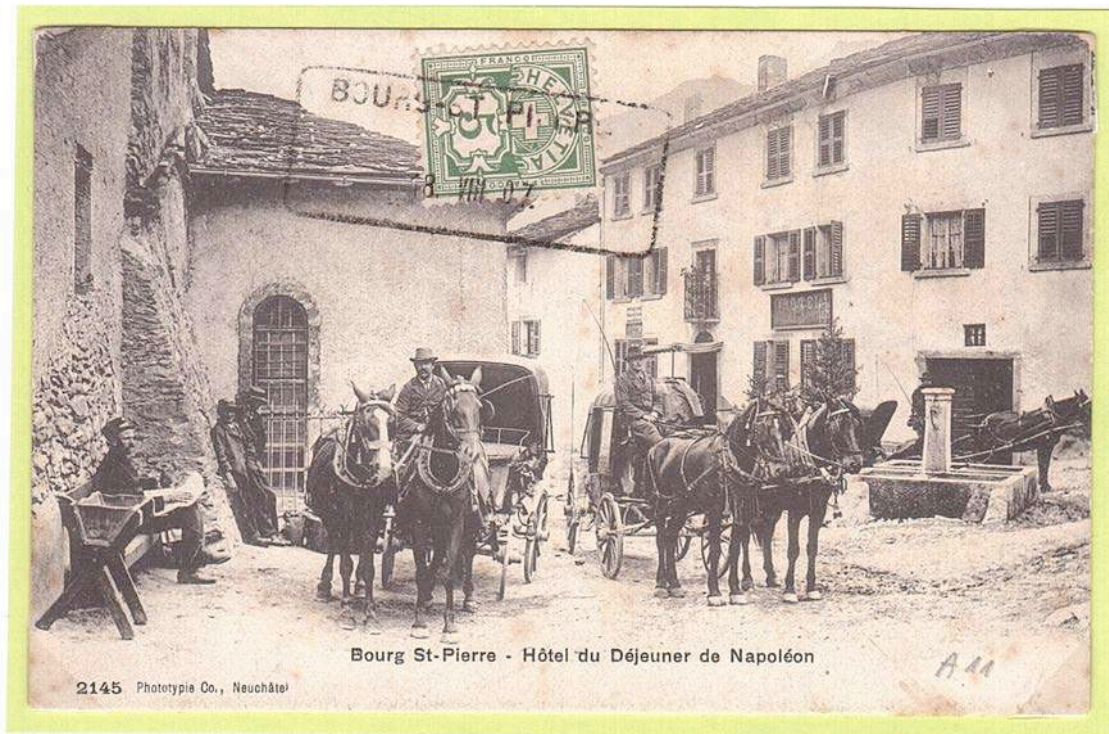
En 1926, le bureau de Schaan utilisa un cachet de remplacement, qui est extrêmement rare. Voici la seule empreinte connue sur un timbre-taxe suisse :



Puis une lettre, manifestement sans caractère philatélique, affranchie au moyen d'un timbre suisse oblitéré à Triesen :



Le support a parfois une valeur supplémentaire qui vient s'ajouter à celle du cachet de remplacement... le collectionneur devra alors décider s'il accepte ou non la dépense ! C'est le cas, par exemple, pour cette carte illustrée qui nous montre trois diligences (oui, oui, regardez bien, la troisième est derrière la fontaine).



Un autre cas, plus typique encore : il s'agit d'un bulletin d'expédition complémentaire, un document très rarement employé, dans les cas où le bulletin «normal» qui accompagnait le colis a été perdu lors du transport. Sitôt la perte découverte, la poste établissait ce document de remplacement. Comme il ne portait pas d'affranchissement, il n'était généralement pas conservé par le destinataire. Voici donc un cachet de remplacement sur un bulletin de remplacement...

211

Altschnitt — Coupon — Cedola
Kann vom Empfänger abgelöst werden.
Può essere staccato per il destinatario.
Puede ser desmenuado por el destinatario.

BUCHS I BHF

zur Sendung } No 17 { von Er Kordvilges
pour l'envoi } { de
per envío } { da

Wert } Fr.
Valeur }
Valore } Nachnahme
Rimborso

An } Frau Betty d'Alroy
A } de Balas
A } Platzala
Lamm

Gewicht } kg.
Poids }
Peso }

Angaben für zurück- oder nachgesandte Stücke.
Indications pour envois en retour ou réexpédiés.
Indicazioni per gl' invii rinviati o rispediti.

Einfuhrzollamt } Eingangdatum }
Bureau des douanes d'entrée } Date d'entrée }
Ufficio doganale d'entrata } Data dell'entrata }

N° 1845 a } Zollbetrag } Fr. } Ct. }
R & S — XI 09 — 10,000 } Montant des droits de douane }
N° de l'expédition douanière } Importo dei diritti doganali }
N° della spedizione doganale }

ZOLLAMT BUCHS
POST
15 XII 10
SCHWEIZ

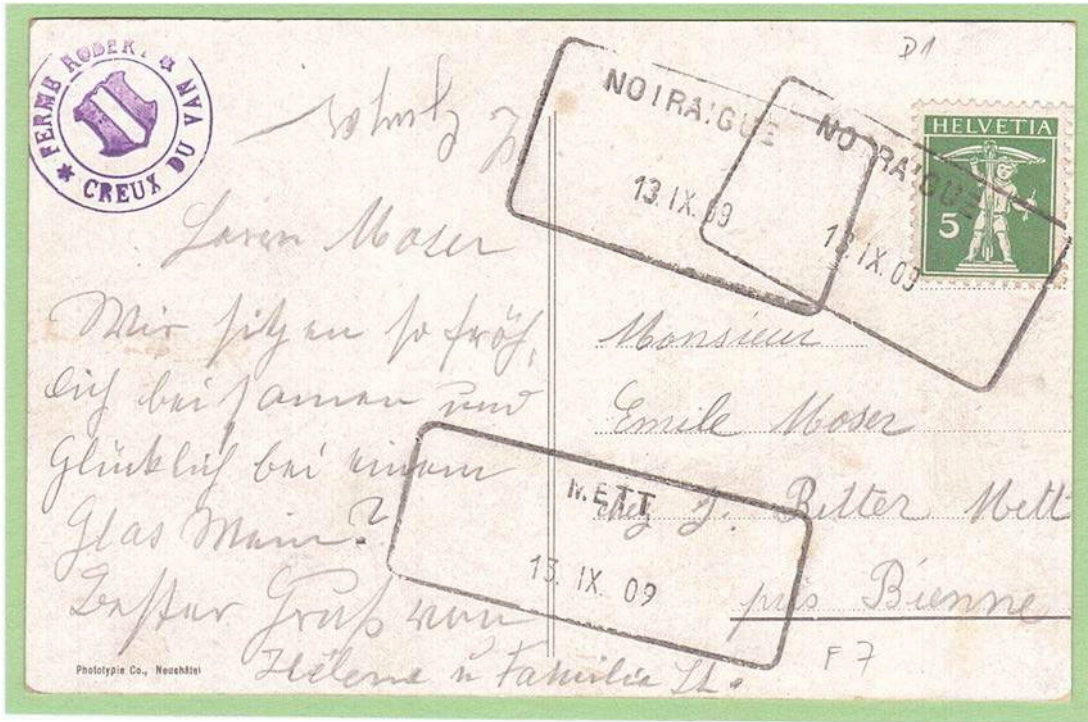
Zollfrei

14 XII 10

Poststelle

F2

Les cas où deux cachets de remplacement différents se trouvent sur un même document (un pour le départ et l'autre pour le transit ou l'arrivée) sont particulièrement intéressants. On n'en connaît que très peu, car il faut une sérieuse aide du hasard pour qu'une telle combinaison se produise. En voici quelques-uns :



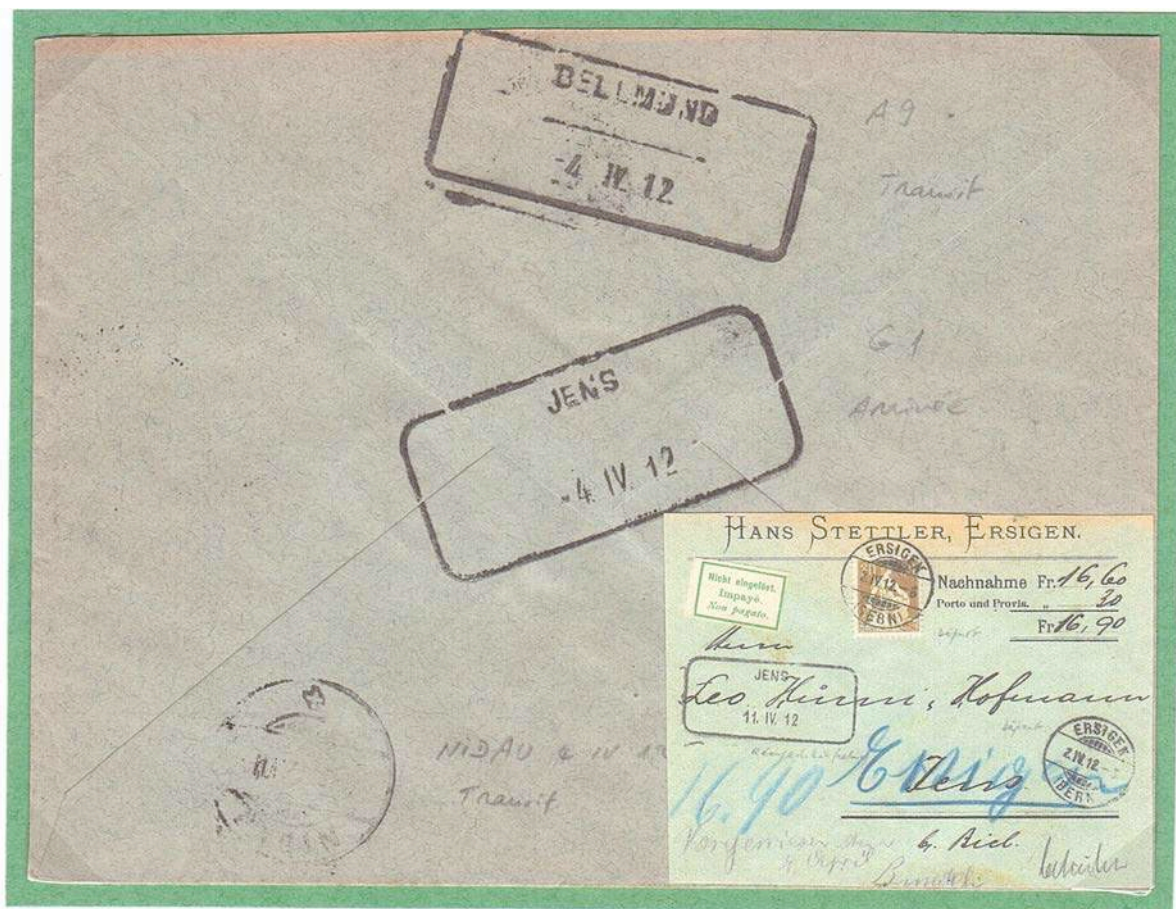
Départ de Noiraigue, arrivée à Mett le même jour. On remarque bien la différence de format entre les deux cachets.



Départ de Courgenay, arrivée à Fehraltorf le lendemain. Ici les deux cachets ont pratiquement la même dimension. Une jolie carte des fameuses archives Fischer.

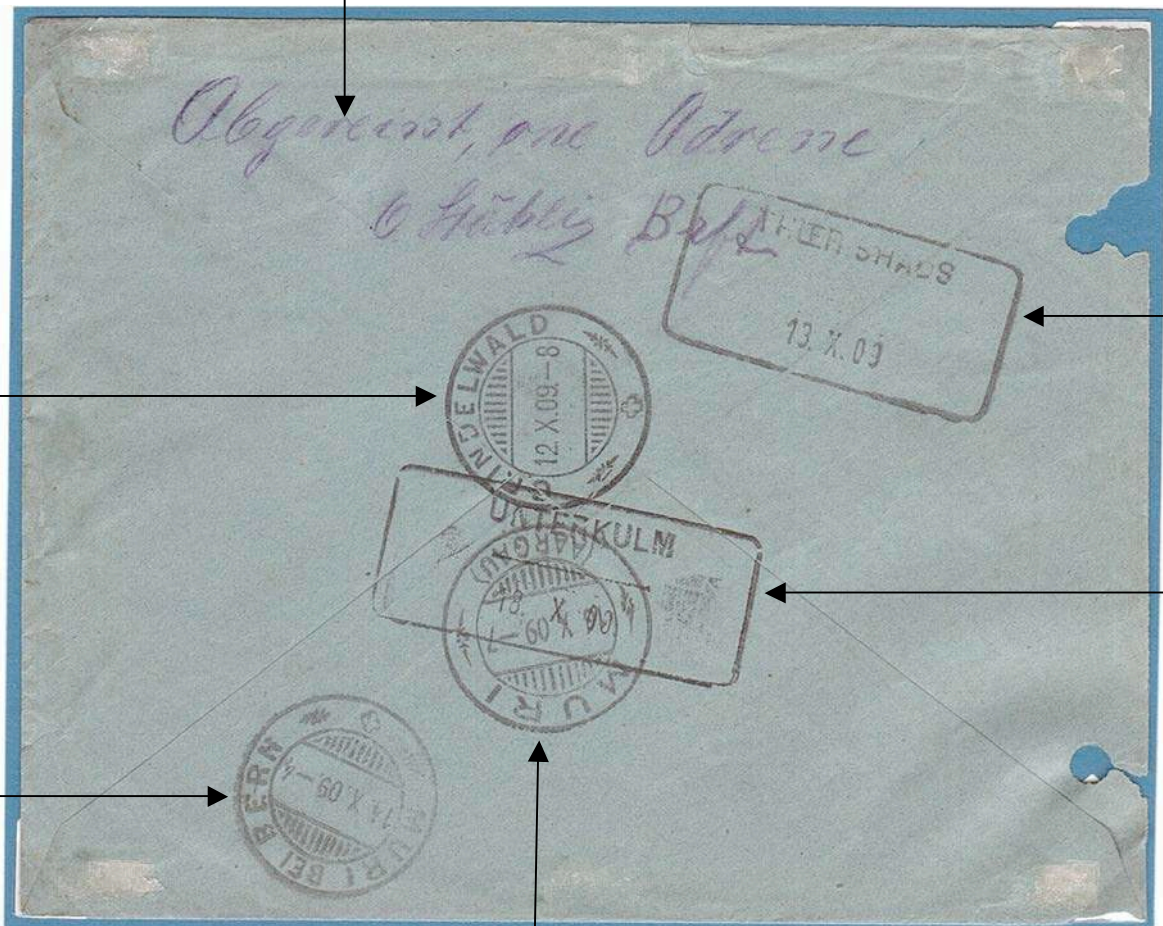


Le plus ancien cas que nous connaissons d'un emploi simultané de deux cachets de remplacement. Départ de Utzenstorf, arrivée à Kirchberg le même jour. Le lieu de destination, Alchenflüh (Alchenfluch), n'ayant pas de bureau de poste, était desservi par Kirchberg.



Départ de Ersigen, transit par Nidau et Bellmund, puis arrivée à Jens. Après un délai d'une semaine, le remboursement n'a pas été payé. Il est donc reparti pour Ersigen. Sur le devant, une deuxième empreinte de Jens, cette fois comme cachet de départ. L'archive Stettler (Ersigen) a fait la joie de nombreux collectionneurs.

Le parcours de cette lettre est complexe !



- Départ de UNTERKULM le 12 octobre 1909 (cachet de remplacement) pour Grindelwald, la première destination.
- Arrivée à Grindelwald le même jour, à 8 heures du soir.
- Mais la destinataire, Fräulein Margaretha Küpfer, est partie pour Thörishaus; nouvelle adresse, manuscrite « bei Frau Kormann, Thörishaus ».
- Le même cachet de Grindelwald, sur le devant cette fois, pour indiquer le départ. Nous sommes toujours le 12 octobre, à 8 heures du soir.
- Arrivée le 13 octobre à Thörishaus, où par un hasard extraordinaire, un cachet de remplacement était également en service.
- Mention du facteur : « Abgereist, o(h)ne Adresse O. Stähli, Brfr. »
- Étiquette « Abgereist / Parti » et cachet de remplacement de Thörishaus pour indiquer le renvoi de la lettre à son lieu de départ.
- Ces traits de crayon bleu indiquent que la lettre n'a pas pu être distribuée à Thörishaus, et qu'elle doit donc retourner à la clinique de Muri (elle n'était pas vraiment partie de Muri, mais elle en porte l'en-tête).
- Cachet d'arrivée de Muri bei Bern le 14 octobre. Cette localité se trouve tout près de Thörishaus...
- ... mais ce n'est pas le bon Muri, d'où la mention manuscrite « Ct. Aargau ».
- Nouvelle arrivée, cette fois à Muri (Aargau), le 16 octobre.
- De là, cette lettre est réexpédiée à un certain pasteur Eppler, à Unterkulm, qui en est probablement le premier expéditeur (à moins que ce ne soit à cause de l'éventuel décès de Margaretha Küpfer...)
- Enfin, arrivée à Unterkulm le 18 octobre, où le cachet de remplacement est toujours en service. Mais le millésime est erroné: il indique 00 au lieu de 09.



Ouf ! Une lettre intéressante à plus d'un titre. On lui pardonnera bien volontiers les deux perforations dont elle a été victime, et dont elle n'est, à vrai dire, nullement responsable...

Les spécialistes de la Poste Aérienne connaissent bien les cartes « Spelterini ». Il s'agit de documents pré-affranchis jetés d'un ballon, et la personne qui les trouvait était priée de les déposer au bureau de poste le plus proche. Le capitaine Edouard Spelterini (de son vrai nom Edouard Schweizer), a ainsi procédé à une vingtaine de lancers depuis les ballons « Jupiter » et « Urania ».



La seule carte « Spelterini » que l'on connaisse oblitérée d'un cachet de remplacement. C'est aussi la seule empreinte du cachet de remplacement de Dozwil 1901 que l'on ait trouvée à ce jour.



On reconnaît la signature de Spelterini. Les autres signatures et les indications techniques sont de ses passagers. Si l'on déduit l'altitude du bureau de Dozwil, on trouve que cette carte a fait un saut de plus de 2800 mètres avant de toucher le sol.

La Poste de Campagne (Feldpost) a également eu recours à divers cachets de remplacement fournis par la Poste civile. Voici l'un des plus rares, en tout cas le plus ancien, que l'on connaisse. Il a été utilisé à Uster par la VIème Division.



Après avoir oblitéré les timbres et apposé une empreinte de contrôle, le buraliste de Horgen s'est aperçu que la composition de son cachet était faite à l'endroit (alors qu'il aurait fallu la faire à l'envers pour produire une empreinte lisible). Il a alors rectifié en positionnant correctement les lettres, puis il a apposé, à gauche, une seconde empreinte de contrôle. Tout semble alors rentré dans l'ordre, et cependant... les timbres à l'effigie de Guillaume Tell n'existaient pas encore en 1911! Le cachet comporte une erreur de date qui, elle, n'a pas été rectifiée. Au verso, le cachet d'arrivée indique le millésime correct, qui est 1919.

